

## ■ Édito

En mars 2021 Grand Besançon Métropole et la Ville de Besançon informaient les riverains de la décision de lancer une phase test de la mise en impasse du chemin des Relançons pour réduire le transit important sur ce tronçon.

Les associations des quartiers concernées

par ce projet, à savoir les associations de la Combe Saragosse, de Palente et de Mieux Vivre à Besançon, ont fait part à GBM et la Ville de leur demande forte d'être associées à cette étude.

GBM et la Ville ont donc lancé une concertation qui s'est traduite par des rencontres et par un premier rendu des scénarios envisagés pour répondre au mieux à la pro-

blématique posée.

Notre association a souhaité informer nos adhérents de l'avancement des études en cours. Tous les éléments connus à ce jour sont détaillés dans ce qui suit.

Il s'agit d'un point d'étape qui est bien sûr appelé à évoluer.

Bonne lecture.

Votre Président Justin

## ◆ Circulation dans le secteur Nord-Est de Besançon

Suite aux problèmes de circulation sur le quartier (encombrements, vitesse, menace de fermeture des Relançons, pétitions des habitants, courriers des associations et articles de presse...), la Ville a proposé aux associations et habitants une "concertation pour un Nord Est bisontin apaisé". La zone concernée s'étend entre la rue de Vesoul, le boulevard et la forêt de Chailluz, représente 4,2 km de voirie et concerne plus de 10000 habitants. Une étude a été confiée par la mairie au cabinet Transitec.

Après la possibilité de déposer nos remarques sur le site :

<https://atelierscitoyens.besancon.fr>

et les 3 réunions publiques aux écoles Herriot, St-Claude et à l'ancienne école des Quatre Vents, une réunion de restitution a eu lieu le 15 novembre à partir de 18 heures et a duré 2 h 20 environ. Une centaine de personnes y ont assisté dont certains membres de l'ACS. A noter qu'une partie des inscrits n'ont pas eu le mail qui précisait le jour et le lieu de la réunion.

Les 3 élus en charge du dossier étaient présents, Mme Zehaf (mobilité), M. Bertagnoli (démocratie participative) et M. Cypriani (sécurité) accompagnés des personnes des services concernés et du bureau d'étude qui a travaillé sur le dossier, lesquels nous ont présenté, après rappel des étapes précédentes les résultats et propositions. Les points noirs ressentis : 83 % des acteurs sont concernés par les excès de vitesse,

66 % par des situations de danger personnel, 55 % par des problèmes de stationnement. Il y a notamment des problèmes de danger au niveau des écoles de St Claude, de l'institution Notre Dame St Jean et du collège Camus. La circulation des piétons est jugée moyenne et celle des vélos est jugée mauvaise.

Les propositions qui nous ont été présentées prévoient :

- Une limitation générale de la vitesse à 30 km/heure dans tout le quartier,
- Le maintien des conditions actuelles de circulation des transports en commun,
- Un meilleur partage de la route entre piétons, vélos et voitures,
- Des modifications des conditions de circulation des véhicules pour réduire la circulation des véhicules à travers le secteur, et encourager le report de la circulation sur la rue de Vesoul et le boulevard, seules voies calibrées pour un trafic plus intense.

Deux secteurs ont fait l'objet de propositions de modification des conditions de déplacement :

- **Secteur Relançons - Vieilley - Selle** : la mise en sens unique de tronçons de ces rues est censée diminuer la circulation directe entre les chemins de Palente et du Point du jour.

Deux hypothèses sont proposées

- Scénario 1 : convergence du chemin des

Relançons bas et haut en sens uniques vers le Chemin de Vieilley, le bas étroit du chemin de la Selle est en sens unique descendant.

Scénario 2 (préféré par la mairie) : on accède par le chemin de Vieilley au chemin des Relançons qui se divise en sens uniques vers les chemins de Palente ou du Point du jour, le bas du chemin de la Selle est en sens unique montant.

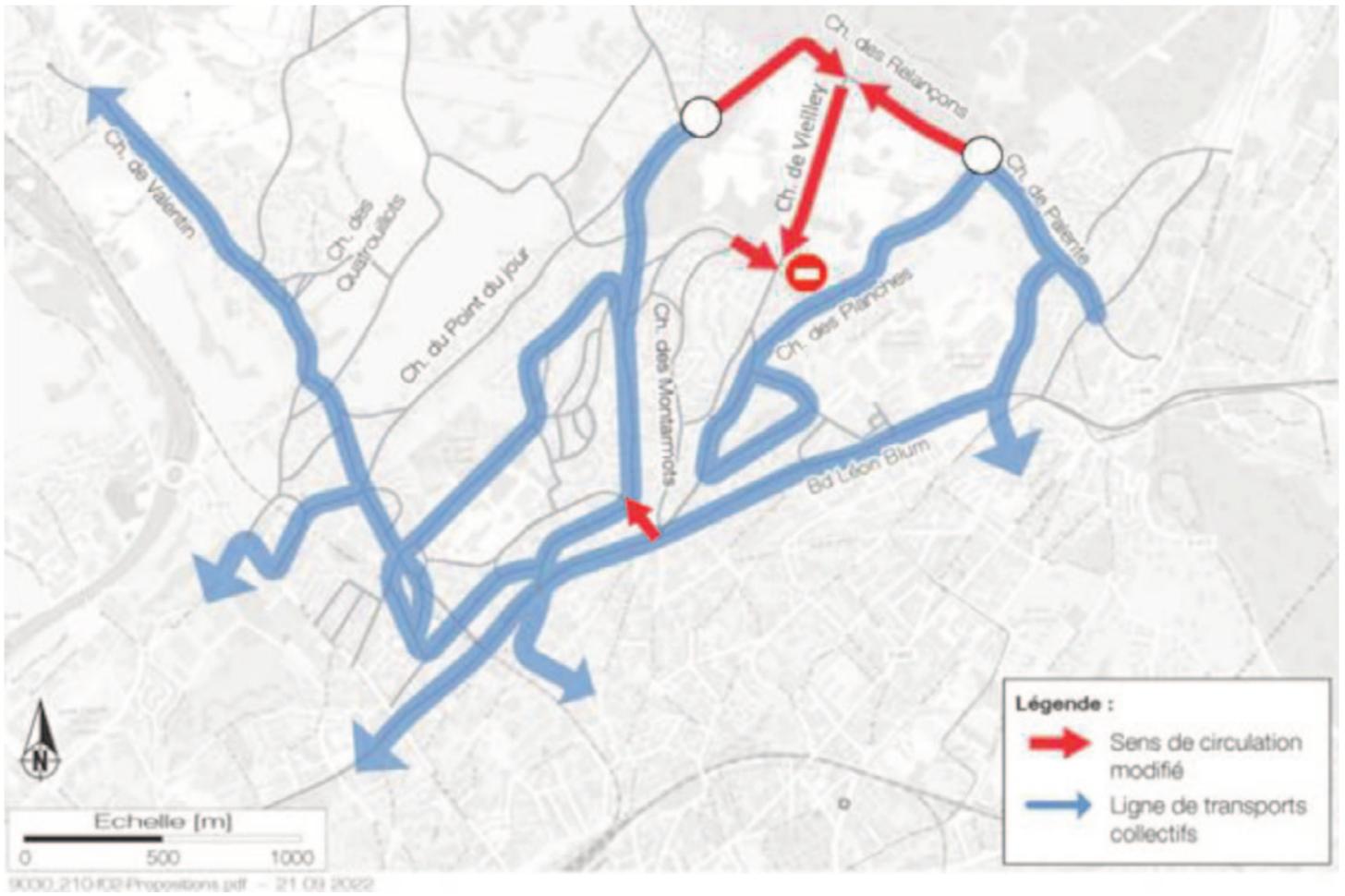
Après quelques questions et explicitations, un vote indicatif est réalisé. Choix 1 : 20, choix 2 : 29, sans avis : 22, 25 n'ont pas voulu prendre part au vote.

- **Secteur Saint-Claude** : rues J. Wyrsch, Violet, Francis Clerc et chemins de l'Espérance et des Grands Bas : ces rues voient des tronçons passer en circulation en sens unique, avec maintien de la circulation des lignes de bus, éventuellement à contre-sens, ce qui empêchera les transits rapides du boulevard Blum au PSB, ou de la rue des 4 vents à celle de Vesoul, et fera passer dans un seul sens les véhicules le long du lycée St Jean. Des questions sont posées sur l'impact de ces modifications : accès aux commerces, au centre-ville, surcroît de circulation sur la rue de Vesoul, adaptation des régulations de feux sur le Bd Blum...

Le vote indicatif donne : acceptable 30, inacceptable 13, pas d'avis 20, ne votent pas 2.

voir suite page 3

## ◆ "Shunt Nord le long de la forêt : scénario 1"



## ◆ "Shunt Nord le long de la forêt : scénario 2"



## ◆ **Circulation dans le secteur Nord-Est de Besançon (suite et fin)**

- A noter la proposition de mettre en sens interdit la section aval du chemin des Montarmots-boulevard dans le sens descendant, ce qui aurait un impact sur tous les scénarios.

Ces scénarios sont censés réduire les tran-

sits de l'extérieur du quartier, mais contraindront les résidents du secteur à changer leurs habitudes et à prendre plus de temps pour réaliser des trajets quotidiens (5 minutes environ).

Au niveau de la réalisation, ces proposi-

tions sont des projets qu'il faudra mener sur plusieurs années pour réaliser les études techniques des travaux, le financement et les réalisations.

**Voir quelques exemples ci-après :**

### ◆ **"Shunt Nord le long de la forêt : scénario 1"**

#### ◆ **Scénario 1 (chemin de la Selle en sens unique descendant)**

**J'habite impasse Eiffel, rue Gropius ou chemin de la Selle, je veux aller à Palente :**

Aujourd'hui : chemin de la Selle, chemin de Vieilley, chemin du Barlot...  
Scénario 1, à l'aller : comme avant ;

au retour : chemin du Barlot, chemin de Vieilley, rue Viollet-le-Duc, chemin de la Selle.

**J'habite à l'Est de Besançon, je veux aller à Ecole-Valentin sans passer par le boulevard et sans feux :**

Scénario 1, à l'aller: chemin de Palente, rue des Planches, chemin de Vieilley, rue Viollet-le-Duc, puis Montarmots, chemin du Point du Jour / ou Vallon du Jour, rue du Souvenir français, chemin des Grands Bas, chemin des Torcols ;

Scénario 1 au retour : soit le Point du jour et les Montarmots, soit le Vallon du Jour, puis chemin de la Selle, chemin de Vieilley, chemin des Planches, chemin de Palente.

Aujourd'hui : chemin des Relançons, chemin du Point du Jour

### ◆ **"Shunt Nord le long de la forêt : scénario 2 "**

#### ◆ **Scénario 2 (chemin de la Selle en sens unique montant)**

**J'habite impasse Eiffel, rue Gropius ou chemin de la Selle, je veux aller à Palente :**

Scénario 2, à l'aller : chemin de la Selle, rue Viollet-le-Duc, chemin de Vieilley, chemin du Barlot...

mots, chemin des Quatre vents, rue de Trey, boulevard !  
(l'accès au boulevard ne serait plus possible depuis le chemin des Montarmots).

Aujourd'hui : chemin de la Selle, chemin de Vieilley, chemin du Barlot...

ce qui entraîne de la circulation inutile chemin de la Selle et rue Viollet-le-Duc ou, chemin de la Selle, chemin des Montar-

Scénario 2 au retour : comme avant.

**Les habitants de l'Est de Besançon qui veulent rejoindre la voie de contournement sans passer par le boulevard et sans feux vont continuer à traverser le quartier :**

Scénario 2, à l'aller : chemin de Palente, chemin des Planches, chemin de Vieilley, chemin de la Selle, puis même chemin que dans le scénario 1 (Montarmots ou Vallon du Jour...)

la Selle en raison du sens interdit).

Aujourd'hui : chemin de Palente, chemin des Relançons, chemin du Point du Jour ;

on se retrouve dans la situation connue lors de la fermeture du chemin des Relançons (1 fois par jour au lieu de deux, chemin de

au retour : chemin du Point du Jour, chemin des Relançons, chemin de Vieilley, chemin des Planches ou chemin des Torcols, chemin des Grands bas, rue du Souvenir français, Vallon du Jour, rue Viollet-le-Duc, chemin de Vieilley, chemin des Planches.

**J'habite rue du Bouquet de Soleils (Vallon du Jour) et je veux me rendre au lycée de Palente sans passer par le boulevard :**

lente.  
Scénario 1 et 2 : chemin des Relançons interdit.

prendre la première à droite rue Viollet-le-Duc puis tourner à gauche chemin de Vieilley, ensuite prendre le chemin des Planches et au bout tourner à droite chemin de Palente.

Aujourd'hui : chemin des Montarmots, chemin des Relançons puis chemin de Pa-

Au carrefour de la rue des Feuilles d'automne et du chemin des Montarmots monter en face chemin de la Selle puis

Même trajet pour le retour.

### ◆ **Secteur Wyrsh-PSB (carte au verso)**

**J'habite rue du Bouquet de Soleils et je veux me rendre à la station Avia en haut de la rue de Vesoul :**

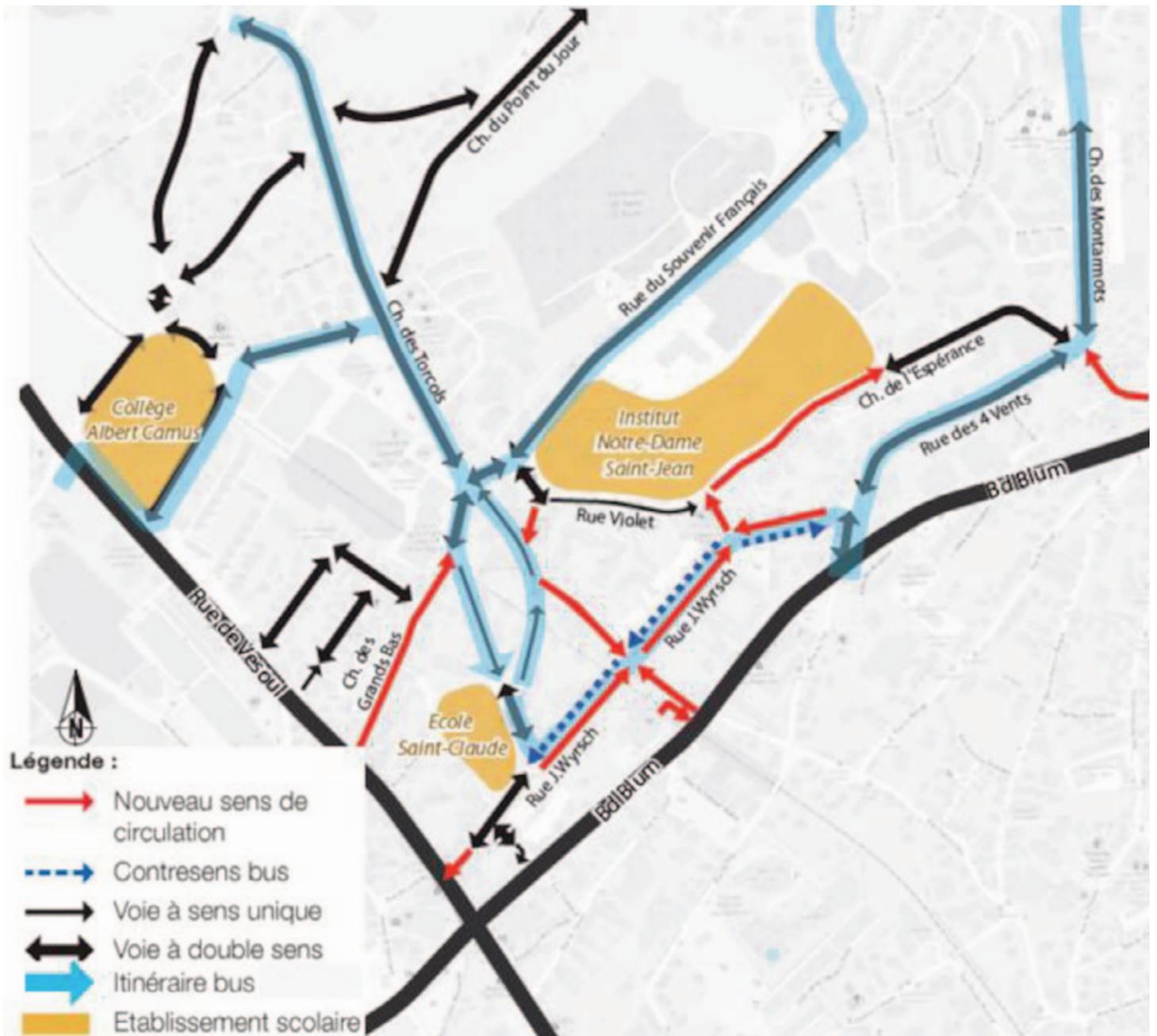
Hugues 1er) et la 2ème à gauche (Rue Jean de Vienne), enfin à droite rue de Vesoul (la station est tout de suite à droite) ce qui permet d'éviter 2 feux sur la rue de Vesoul.

prendre à gauche la rue des Grands Bas quelques mètres puis tourner à gauche dans la rue Grenot et passer devant l'école St Claude, au stop tourner à droite rue Wyrsh, puis tourner à droite au stop pour remonter la rue de Vesoul, beaucoup de circulation, 2 feux.

Aujourd'hui : Rue du Souvenir français, prendre à gauche un petit bout de la rue des Grands Bas, puis la 1ère à droite (rue

Nouveau trajet : une grande partie de la rue des Grands Bas est en sens unique.  
Au bout de la rue du Souvenir français,

## ◆ "Shunt Sud : secteur Wyrsh-PSB"



## ◆ Secteur Wyrsh-PSB (suite)

Habitant du Vallon du Jour (jardins de Cythère) pour aller au centre-ville :

Aujourd'hui je remonte la rue du Souvenir Français puis par le Chemin des Grands

Bas, je descends la rue de Vesoul, av. Edgar Faure, av. Maréchal Foch et je prends le pont Robert Schwint.

Demain je devrais remonter la rue de la Re-traité sentimentale, descendre le chemin

des Montarmots, puis la rue des 4 vents et celle de Trey au bout de laquelle j'essaierai de traverser et de m'insérer dans la voie descendante de la rue de Vesoul.

## ◆ Pierre, Paul, Jacques et quelques autres...

sont accoudés au bar du bistrot de la Combe Saragosse, dégustant leur apéro. Pierre : alors, vous en pensez quoi de l'idée de notre maire de mettre en place un nouveau plan de circulation dans la zone Nord-Est de Besançon ?

Paul : ah oui, c'est ce truc où on parle de shunt, moi, j'en suis resté au shunt électrique !

Jacques : on devrait plutôt parler de suppression du shunt puisque le shunt en question, c'est le chemin des Relançons que les automobilistes empruntent pour ne

pas se taper les feux rouges et les bouchons sur le boulevard aux heures de pointe.

Charles : de toute façon, ces automobilistes, va bien falloir qu'ils passent ailleurs, alors bonjour la circulation dans les rues adjacentes.

Paul : c'est ça, va comprendre, Charles !

Pierre : j'habite une des douze maisons de ce chemin, on sera beaucoup plus tranquille, alors les autres !

Jacques : ouais, de toute façon, mon GPS va bien me trouver un itinéraire qui m'évi-

tera les feux et le boulevard d'autant plus que l'on ne pourra plus le rejoindre depuis le chemin des Montarmots !

Paul : c'était bien la peine de faire un si beau carrefour aux Quatre-Vents !

Charles : faire et défaire c'est toujours dépenser l'argent de nos... impôts !

Armand, le patron du bistrot : dites les gars, il est plus de midi, c'est l'heure de la soupe et si vous voulez pas que vos bourgeoises vous chantent "Ramona", vous reprendrez la discussion une autre fois !